

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	19 (1989)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Les bons tuyaux de la police : malfaiteurs de jadis et d'aujourd'hui : le coup du père François

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Malfaiteurs de jadis et d'aujourd'hui

## Le coup du père François

**JEAN-P. CRETENAND**  
**LES BONS  
TUYAUX  
DE LA POLICE**

Tous les cinéphiles avertis se souviendront de ces images belles et fortes du film «De sang-froid» (R. Brooks, 1967), tiré du roman de Truman Capote (*In Cold Blood*). On y voit les deux compères assassins revenir du Mexique après avoir épuisé leurs derniers «cents» et leurs derniers rêves. Ils ont vendu leur voiture pour quelques dollars et, démunis de tout, sont forcés de pratiquer l'autostop. Un automobiliste les prend, sans se douter de la triste fin qu'on lui réserve. A un moment donné, lorsque le passager du siège avant demandera à son complice des allumettes, le destin du chauffeur complaisant sera joué: le complice assis à l'arrière du véhicule, à l'aide d'une ceinture, lui fera le coup du père François...

Pour ceux qui se souviennent du film, l'issue de cet épisode est plutôt comique et se termine sans violence. Ainsi donc, le célèbre coup du père François fait d'abord la démonstration de tout le courage dé-



veloppé par l'attaquant... car il se pratique à deux! Un des malfaiteurs, tenant un foulard ou tout autre lien par les deux bouts, le jette par derrière au cou de sa victime, se retourne aussi sec et enlève le malheureux sur son dos. La personne assaillie, que le foulard étrangle à moitié, est inapte à une quelconque défense et, pendant ce temps, acolyte lui fait les poches et le délesté de ses biens. Une fois la victime lâchée, elle restait à terre, évanouie ou sans force, et se trouvait dans l'incapacité de donner un quelconque signalement de ses agresseurs. La rapidité et la soudaineté de l'attaque sont sou-

vent identiques dans le vol à l'esbroufe (ou vol à l'arraché) et l'on est, ma foi, incapable de donner les renseignements utiles aux premières recherches. C'est tout juste si l'on peut préciser qu'il s'agissait d'un grand flandrin, chaussé de baskets, portant des jeans communs, et qui a disparu en détalant comme un lapin...

### Quels moyens de défense ?

Mes interlocuteurs – parmi les aînés – ont souvent des solutions péremptoires à proposer comme moyens de défense. Qui

propose l'arme à feu, qui suggère le moulin à poivre. Mais la question qui revient rituellement est la suivante: «Ne pensez-vous pas que le spray lacrymogène est le meilleur moyen pour assurer ma défense personnelle?» Qu'il me soit permis de contredire cette croyance profondément ancrée dans l'esprit d'aucuns. D'abord, le spray lacrymogène, suivant son type, peut être considéré comme l'égal d'une arme et être soumis à un permis d'achat. Mais ceci n'est pas le grief majeur que l'on pourrait opposer à son usage.

Imaginez, Madame, que vous ayez eu le temps de parer une première attaque, ensuite de vous munir de cet instrument, d'ajuster votre agresseur à une distance et sous un angle idéals... Seriez-vous vraiment sûre de votre coup?

Un méchant courant d'air ne viendrait-il pas, par la plus grande des malchances, vous retourner insidieusement le nuage incapacitant? Ou bien votre agresseur ne pourrait-il pas s'estimer lui aussi agressé, se saisir de votre «arme» et la retourner contre vous?

On a vu des délinquants se saisir de l'arme même du policier au moment d'une arrestation!

Alors? Il reste une façon plus commode d'ameuter le voisinage et, souvent, d'amener la fuite d'un agresseur: crier. Plus simplement encore et bien plus efficace que l'usage d'un quelconque spray, utilisez un sifflet! Un banal sifflet de police. Le son émis par cet instrument fait tout de suite penser à la force publique et si d'aventure le délinquant vous le prenait, une chose est certaine: il ne s'en servirait pas contre vous!

J.P. C.  
chargé de prévention  
Police cant. vaudoise